

On en parle

+

Bébés

Enfants

Ados

Vie de

Parrainer un enfant, y avez-vous déjà pensé ?

1

Publié le 22 Juin 2015

Prendre la décision d'accueillir un enfant chez soi un week-end sur deux et une partie des vacances, ce n'est pas rien. Quelles sont les motivations des familles qui tentent cette belle aventure, appelée parrainage de proximité ? Pour en savoir plus, nous sommes partis à la rencontre de l'asbl Hisser-Haut - Service Laïque de Parrainage qui soufflera ses 30 bougies en 2016.



À Hisser-Haut, trois jeunes femmes très motivées œuvrent, jour après jour, pour aider des familles ou des institutions à trouver des parrainages pour des enfants âgés de 1 à 10 ans. 50 % de ces enfants proviennent de familles monoparentales, les 50 % restants, d'institutions dans lesquelles ils sont placés.

Une bouffée d'oxygène

Ici, pas question d'adoption, les enfants vivent leur quotidien dans leurs familles ou leurs institutions. Ils sont accueillis un week-end sur deux et la moitié des vacances dans la famille qui les parraine. Ce parrainage, dit de proximité, se veut une bouffée d'oxygène dans un parcours souvent semé d'embûches. Il se veut un formidable moment d'insouciance et de liberté. Mais aussi un formidable tremplin qui aidera l'enfant à envisager leur futur avec plus de sérénité.

Plus précisément, cette démarche permet à l'enfant parrainé de vivre des moments de détente et de sortir d'une réalité quotidienne souvent compliquée. De créer des liens privilégiés dans une ambiance affective nouvelle et dans un cadre de vie stable et sécurisant. D'être confronté à d'autres modes de vie, tout en gardant une place privilégiée avec ses parents d'origine.

La famille d'origine profite aussi de cette parenthèse pour décompresser et s'occuper d'elle-même, pour se sentir soutenue et écoutée, que ce soit pour des problèmes affectifs, sociaux ou financiers, sans être jugée ni mise à l'écart. Quant à la famille de parrainage, elle bénéficie de la richesse d'un contact privilégié, durable et d'une ouverture à d'autres réalités, tout en préservant son équilibre familial.

En attente d'un parrainage

Les familles candidates au parrainage ne sont actuellement pas assez nombreuses pour répondre à la demande. Le temps est donc venu de faire appel à d'autres parents...

Vous, peut-être ? Cette démarche se fait, bien sûr, sur base du volontariat.

Pour pouvoir parrainer un enfant, quelques conditions sont nécessaires : la motivation, la tolérance, se sentir prêt à affronter les difficultés, respecter les liens familiaux de l'enfant, être prêt à s'engager le plus longtemps possible et de manière régulière en termes de week-ends et de la moitié des vacances.

K. M.

ILS EN PARLENT...

COMMENCER À 60 ANS, POURQUOI PAS ?

« Choisir à 60 ans de parrainer un enfant de 3 ans, c'est un peu se proposer comme grand-mère de substitution, surtout si les grands-parents sont absents ou loin d'ici. Avec la maman de Priscilla, nous avons décidé qu'elle m'appellerait « Mamita ». La complicité s'est très vite installée entre elle et moi. Même si ce n'est pas de tout repos et même parfois difficile, nous nous réjouissons toutes les deux de passer ces moments ensemble. »

Marie-Pierre, 60 ans

C'EST TOUTE LA FAMILLE QUI PARRAINE MANON !

« Nous sommes une famille recomposée et depuis six mois, Manon vient chez nous. Au début, elle semblait toute craintive, fermée. Mais peu à peu, elle s'est sentie à l'aise, elle rit beaucoup, elle découvre les parties de Playmobil avec Léonor, notre fille. On leur raconte, à toutes deux des histoires de princesses, de pirates, on parle du camping où nous irons cet été. Nous partageons des moments simples : le marché du

dimanche matin, la piscine, les jeux de société, les repas, les après-midi à la plaine de jeux, les promenades en forêt. Manon fait partie de la famille ! »

Béa, Christophe, Léonor

JE NE SUIS PLUS SEULE...

« Il est encourageant d'avoir des gens qui m'écoutent, me comprennent et m'aident à prendre soin de mon enfant. »

Fabiola, maman de Jérôme

EN PRATIQUE

- ▶ Hisser-Haut - Service Laïque de Parrainage : 02/538 51 35 - info@hisser-haut.org
- ▶ Parrain-Ami : une asbl qui s'occupe de parrainage pour les enfants de 0 à 12 ans (Brabant wallon), mais aussi au travers de leur programme « Let's Do Lunch » destiné aux jeunes de 13 à 18 ans en difficulté. Ce programme vise à mettre en contact un parrain ou une marraine avec un ado autour d'un lunch et, dans la foulée, d'un cinéma, d'un match de foot, d'un shopping... et ce, une fois par mois. Des séances d'informations sont organisées afin de permettre aux futurs parrains/marraines de mieux comprendre les enjeux et de poser toutes les questions qu'ils se posent avant de s'engager.
- ▶ Au Fil du Lien : parrainage d'enfants de 0 à 10 ans placés en institution (Herve). Tél : 087/33 10 44.
- ▶ CCSJ - Conseils Coordination Services Jeunes : service Famille-Relais pour les enfants de 0 à 14 ans (Jambes). Tél : 081/ 26 00 60.

À LIRE

Le Parrainage de proximité pour enfants - Une forme d'entraide méconnue, Catherine Sellenet, Éditions de l'Harmattan.

Je m'abonne.

24 numéros par an.

Je découvre. Offre d'essai.

Un mois d'abonnement gratuit.

Je me connecte.

Au sommaire
du Ligueur des parents

Nos 500 réponses
à vos 500 questions

Les coups de coeur

Les bons plans du Ligueur